

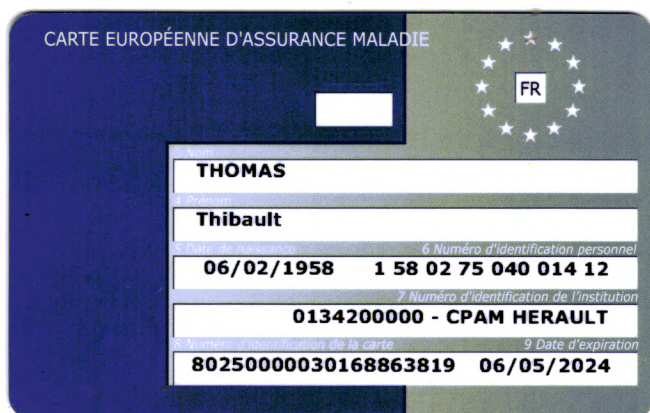


M THOMAS THIBAUT
9 IMP LES HAUTS DE SERIGNAN
34410 SERIGNAN

Madame, Monsieur,

Vous nous avez informés de votre prochain séjour dans l'UE/EEE et la Suisse. Nous vous adressons donc une Carte Européenne d'Assurance Maladie pour vous permettre d'accéder **aux soins médicaux qui pourraient s'avérer nécessaires** pendant votre séjour. La date d'expiration est indiquée sur la carte.

Vous trouverez ci-joint les informations générales sur l'utilisation de cette carte.



**ATTENTION
CETTE CARTE
NE REMPLACE PAS
VOTRE CARTE VITALE !**

Si vous n'avez pas pu utiliser la Carte Européenne d'Assurance Maladie durant votre séjour, pensez à conserver vos factures et vos justificatifs et présentez les à votre caisse d'Assurance Maladie à votre retour. Pour toute information complémentaire, connectez-vous sur www.ameli.fr rubrique : Assurés > Droits et démarches > A l'étranger.

Vous souhaitant un agréable voyage, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le directeur de votre Caisse Primaire d'Assurance Maladie.

PS : Cette carte est **individuelle**. Chaque membre de la famille doit avoir la sienne, y compris les enfants.